

Regard sur les infrastructures



EN RÉGION Bourgogne-Franche-Comté

AVANT-PROPOS

Investir dans les infrastructures, c'est donner une impulsion économique forte pour sortir de la crise, mais aussi accompagner la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

Face à des fractures sociales et territoriales croissantes, les infrastructures forment les liens indéfectibles sur lesquels il faut pouvoir compter pour assurer la cohésion de nos territoires.

La transition écologique nécessite en effet d'engager les territoires dans le développement des mobilités bas carbone, la préservation de la ressource en eau, l'accélération des mutations dans les secteurs de l'énergie et du numérique ainsi que le renforcement de la résilience face aux aléas climatiques. **Mais il faudra également entretenir et maintenir à niveau un patrimoine colossal** : voiries, ouvrages d'art, canalisations, réseaux électriques irriguent l'ensemble des territoires et doivent garantir un service de qualité et une sécurité optimale à tous les habitants de la région.

Le rôle des collectivités locales dans ces domaines est incontournable, comme en témoignent les données présentées dans ce document pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous avons la conviction que l'ensemble des collectivités locales de Bourgogne-Franche-Comté sauront être au rendez-vous. Pour relever ces défis, faire preuve d'ambition, La Banque Postale comme les entreprises de Travaux Publics le seront aussi, à leurs côtés, au service des territoires et de leurs habitants.

Sources et méthodologie



Données institutionnelles : liste des groupements au 01/01/2020 disponible sur « banatic.interieur.gouv.fr » ; *Les collectivités locales en chiffres 2020*, DGCL.

Carte : liste des communes touristiques et stations classées disponible sur le site « entreprises.gouv.fr » ; fichier des critères DGF de la DGCL pour population, résidences secondaires, communes de montagne, superficie et calcul de la densité.

Infrastructures : FRTF et CERC (cellule économique régionale de la construction).

Entreprises de TP : FNTF

Données budgétaires des collectivités locales

Elles sont issues des balances comptables par nature et par fonction publiées par la DGFIP.

Pour les dépenses de TP par niveau de collectivités locales, les dépenses ont été déterminées en ciblant des comptes précis dans les différentes nomenclatures comptables.

Pour les dépenses de TP par fonction, les données fonctionnelles ont été utilisées quand elles étaient disponibles (pour les budgets des collectivités de plus de 3 500 habitants en M14, M52, M71 et M57). Pour les budgets avec une nomenclature en M4, le « code activité » établi par la DGFIP a été utilisé et rapproché des fonctions.



COLLECTIVITÉS
LOCALES



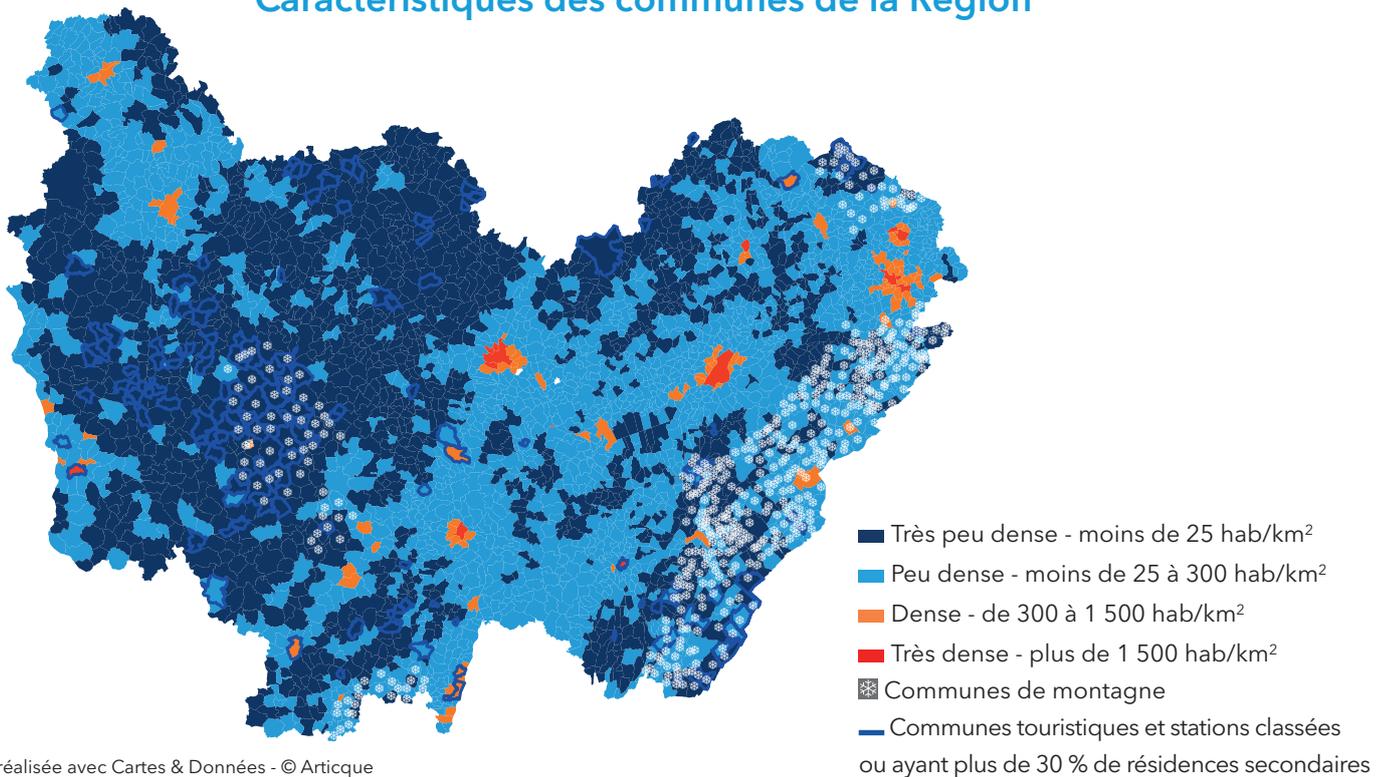
■ La région Bourgogne-Franche-Comté en quelques chiffres

La Région compte **2,8 millions** d'habitants, **4,2 %** de la population française, s'étend sur une superficie de **47 784 km²** et la densité de population s'élève à **59 habitants/km²** (**12^e rang** en France métropolitaine).

La Région comprend **3 702** communes et **2** communautés urbaines et **1** Métropole : CU Grand Besançon Métropole, CU Le Creusot Montceau-les-Mines, Dijon Métropole.

C'est une Région marquée par une très faible densité de population avec des communes touristiques principalement concentrées à l'ouest et des communes de montagne à l'est.

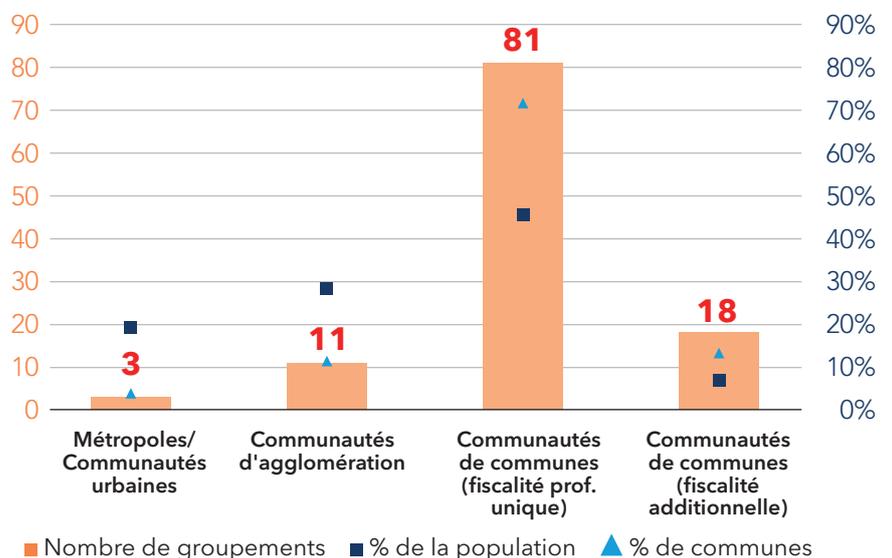
Caractéristiques des communes de la Région



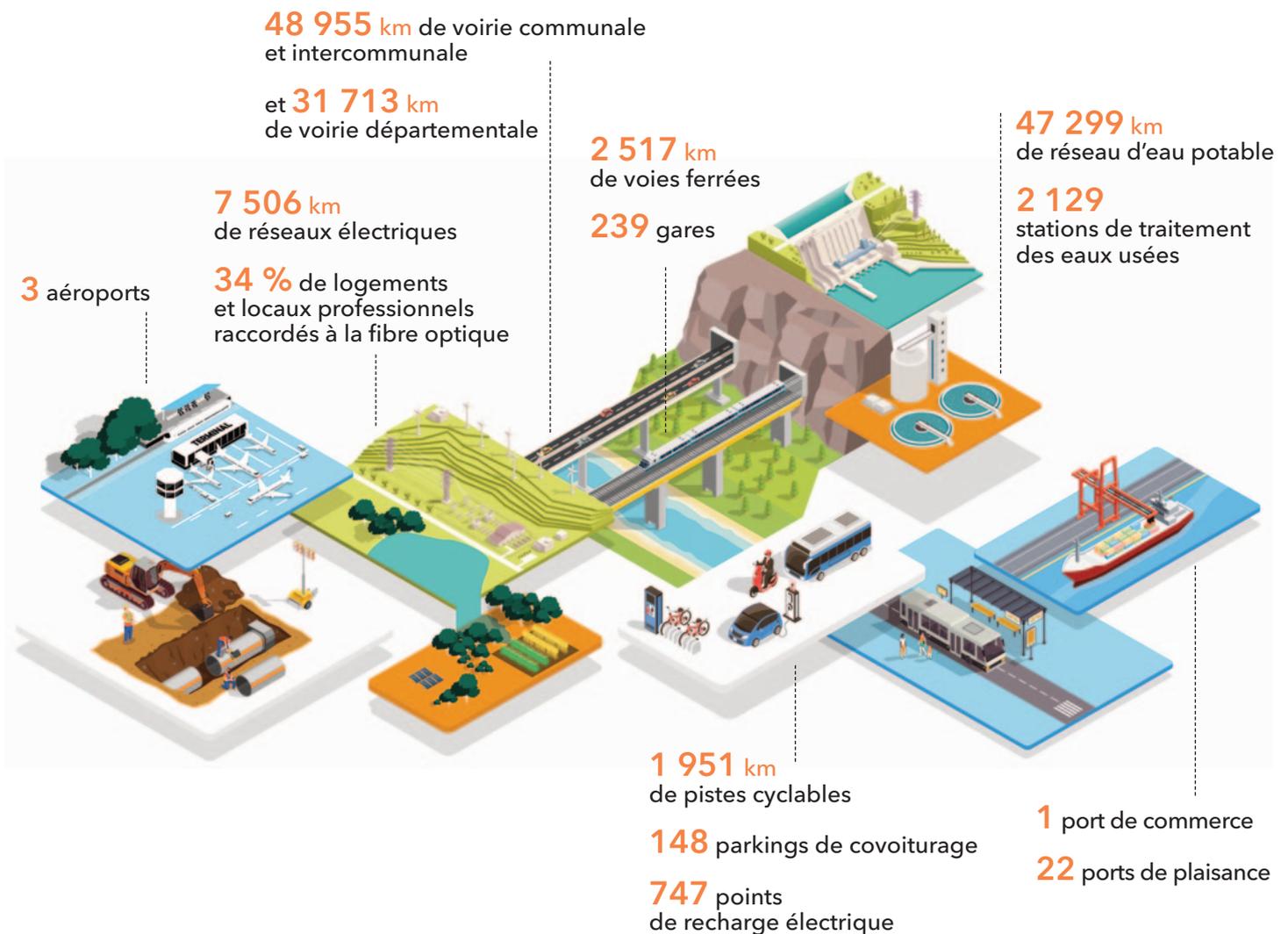
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

Décomposition de l'intercommunalité de la Région

Départements	8
EPCI à fiscalité propre	113
Communes	3 702
Syndicats	991



■ Les infrastructures de Travaux Publics



■ Les entreprises de Travaux Publics

11 000

effectifs des entreprises de TP
en Bourgogne-Franche-Comté

1 100

entreprises et établissements
dont **67 %** de moins de **10** salariés

1,8

milliard d'euros
de chiffre d'affaires

4 %

du chiffre d'affaires des entreprises françaises
de Travaux Publics (**5 %** hors Île-de-France)

dont **59 %** Neuf / **41 %** Entretien

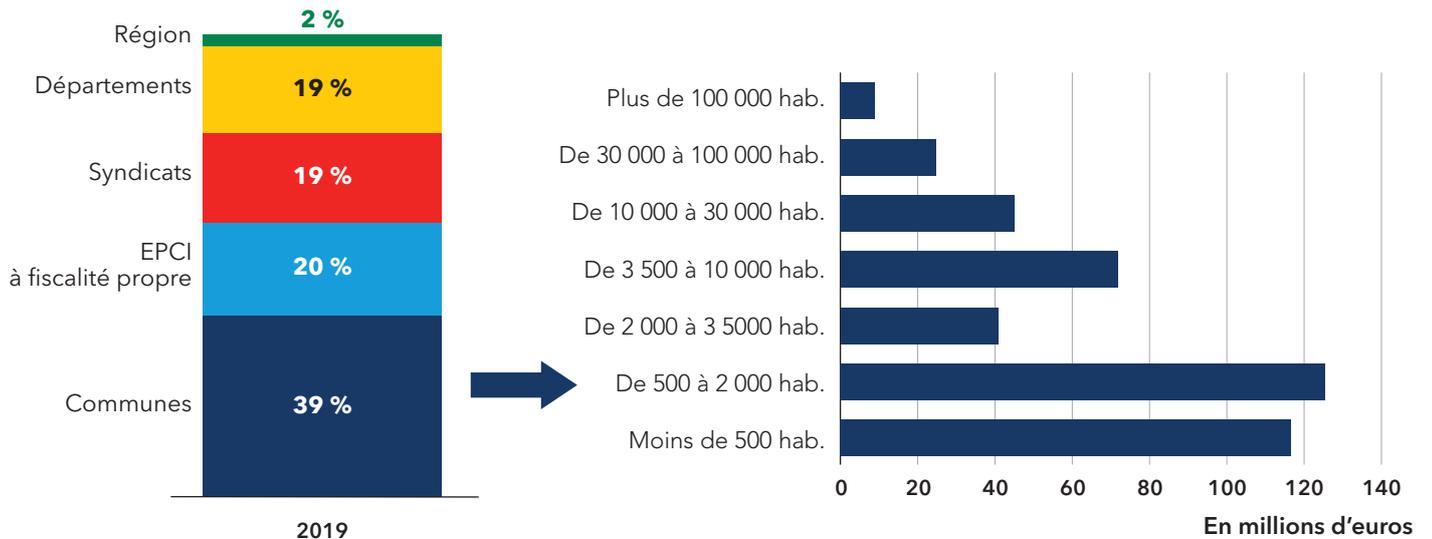
42 %

du chiffre d'affaires
réalisés auprès des collectivités locales

■ Les dépenses de Travaux Publics des collectivités locales

Des dépenses de Travaux Publics qui atteignent **1,1 milliard d'euros** en 2019 (soit **390 euros** par habitant), portées à **79 %** par le bloc communal avec un poids important des communes de 500 à 2 000 habitants.

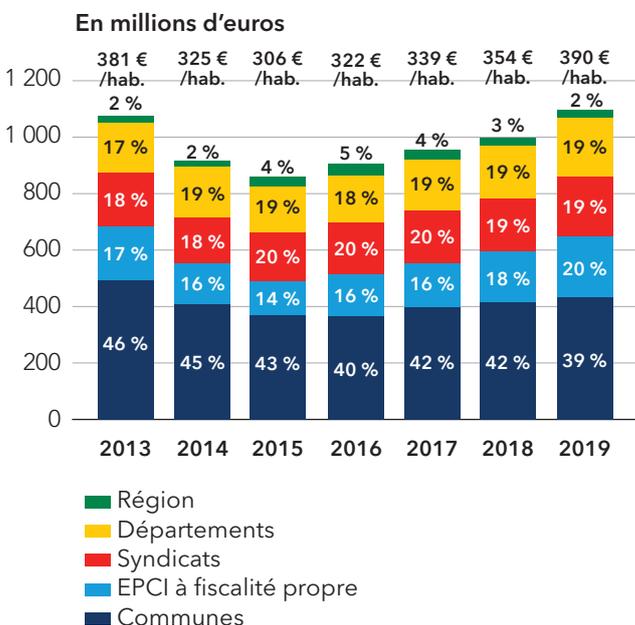
Répartition des dépenses de Travaux Publics par niveau de collectivités locales



Des dépenses qui sont réparties à la hausse en fin de mandat avec un poids non négligeable de la région et des départements par rapport à la moyenne nationale.

Des dépenses principalement orientées vers les routes et l'eau et l'assainissement avec un poids plus faible des transports par rapport à la moyenne nationale.

Évolution des dépenses de Travaux Publics des collectivités locales



À quoi servent les dépenses de Travaux Publics ?

